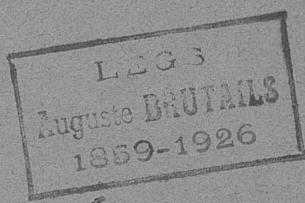


2

1891



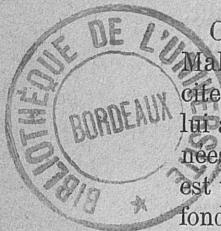
Lujordes administrait particulièrement à  
Saint-Martin-de-Camis la collection  
des réponses envoyées par les moines  
sons de l'Ordre à l'encyclique  
de l'abbé Miron. Ajoutées bout à  
bout elles formaient un énorme  
rouleau tout le développement uten-  
sif n'avançait quarante voies (soit  
trente-cinq mètres). On les suspendait  
pour faire honneur aux personages  
de distinction, "alguna persona  
de cuenta" qui visitaient l'  
abbaye.

d. Bonnefoy  
Eprix Rousch.  
271-8

# NOTE SUR UN CARTULAIRE

EN FORME DE ROULEAU

PROVENANT DE L'ABBAYE DE LA SAUVE-MAJEURE



On sait que les cartulaires en forme de rouleaux sont rares : Mabillon, qui parle à deux reprises des documents de ce genre<sup>1</sup>, cite uniquement les cartulaires en rouleaux de l'église d'Albi, que lui avait montrés l'abbé de Camps. Les archives des Basses-Pyrénées<sup>2</sup> possèdent un cartulaire de l'abbaye du Mas d'Azil, lequel est un rouleau en parchemin de 4<sup>m</sup>15 sur 0<sup>m</sup>27. Il existe dans le fonds de Saint-Martin-de-Canigou, aux archives des Pyrénées-Orientales, deux rouleaux de dimensions beaucoup plus modestes (0<sup>m</sup>63 × 0<sup>m</sup>12 et 0<sup>m</sup>68 × 0<sup>m</sup>060 à 0<sup>m</sup>065), qui sont jusqu'à un certain point des cartulaires<sup>3</sup>; ils renferment une copie abrégée des titres d'acquisitions faites par l'abbé Pierre (1172-1212)<sup>4</sup>.

1. *De re diplomatica*, p. 7 et 40. — Cf. *Nouveau Traité de diplomatique*, t. I, p. 432.

2. Inventaire, E 475.

3. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1889, p. 251.

4. Dans l'inventaire des archives de Sainte-Croix de Bordeaux, dressé en 1755, on lit : « Confirmation faite par divers papes des donations faites au monastère par les ducs de Guyenne, en un rouleau de parchemin extrêmement long » (p. 378 et, dans une autre copie de ce même inventaire, f. 167). L'inventaire de 1784 est plus explicite : « Extrait ancien en un rouleau de parchemin de la dotation de Guillaume, comte, et Aremberga, sa femme, de l'église de Saint-Laurens ou Saint-Macaire, de celle de Notre-Dame de Macau et Saint-Hilaire du Taillan; plus d'une donation faite par Anna, comtesse de Bordeaux et de Périgueux, à Soulac, en 1043, Gombaud abbé; d'une confirmation de la donation, faite par Guillaume-Godefroi, de Soulac, par Guillaume, duc et comte de Guienne, son fils, lequel prend le monastère en sa protection avec Saint-Macaire; extraits



Le cartulaire-rouleau gardé aux archives de la Gironde dans le fonds de la Sauve-Majeure mesure 4<sup>m</sup>95 de longueur sur une largeur de 0<sup>m</sup>32 environ. Il est formé de dix pièces de parchemin cousues bout à bout, et il contient la transcription de trente-cinq actes relatifs aux possessions de l'abbaye en Espagne. La marge est sensiblement plus large à gauche, du côté où commencent les lignes. L'écriture n'est pas fort ancienne : c'est une minuscule espagnole du xvi<sup>e</sup> siècle, avec des en-têtes en onciales dont l'archaïsme intentionnel n'est pas sans intérêt. La première pièce de parchemin, sur laquelle sont les documents 1 et 2, paraît avoir été ajoutée après coup, mais à la même époque.

Quelques-uns des documents renfermés dans le cartulaire-rouleau que j'étudie nous sont parvenus en original. Cette coïncidence nous permet de constater qu'ils ont été copiés en entier et très fidèlement ; le scribe a même reproduit avec assez d'exactitude le dessin des *signa*, ainsi qu'on peut s'en assurer en rapprochant, par exemple, de l'original les pièces 2 et 33 du rouleau<sup>1</sup>. Certains de ces *signa* sont en caractères arabes : dans les chartes 4, de

de plusieurs bulles et procédures faites par les papes ou ses (*sic*) légats et commissaires, pour raison de Soulac, que l'abbé de Saint-Sever prétendait lui appartenir au préjudice de ce monastère, auquel il est adjugé par tous ces titres, avec un *vidimus* fait en 1447 » (p. 1). C'est probablement ce rouleau qui fut présenté, le 14 mars 1687, par le syndic de l'abbaye aux trésoriers de France en Gironde : « *Led. scindic des Bénédictins nous a représenté une pancarte escrita en parchemin dans un roulleau contenant treize peaux attachées l'une à la suite de l'autre, de laquelle pancarte avons aussi extrait, vidimé et compulcé un titre commandant par ces mots : *Ego enim, in Dei nomine, Wilhelmus, donum Dei comes, etc.*, marqué à la fin d'une croix* » (Arch. de la Gironde, C 4156). — Dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Clermont-Ferrand, que vient de publier mon confrère et ami M. C. Couderc, je crois trouver la mention d'un cartulaire sur rouleau : « 651. Recueil sur Aurillac et l'abbaye de Saint-Géraud, par Léonard Lagarrigue, notaire royal..... Fol. 159 v<sup>o</sup> : « *Extrait d'un grand « tiltre, en vieux caractère, sur un roulleau de parchemin, trouvé dans les « archives de la communauté Nostre-Dame de la présant ville, concernant les « priviléges des francfiez et amortissemens accordés dans la terre de nostre grand « saint et illustre saint Géraud.* »

1. Diplômes de Jacques d'Aragon des 3 avril 1226 et 6 mars 1209, nouv. style. — Ces actes sont datés comme il suit : « *Datum Ylerde, iii nonas aprilis, era Ma CC<sup>a</sup> LX<sup>a</sup> quarta,* » et « *Datum in Turol, pridie nonas marcii, era Ma CC<sup>a</sup> XL<sup>a</sup> VI<sup>a</sup>.* » Je ne crois pas que la chancellerie d'Aragon fût, à cette époque, dans l'usage de dater les diplômes de l'année de l'ère d'Espagne. Sur l'original du plus ancien de ces deux documents, on a gratté la date après le mot *marcii*, et la formule primitive *anno Domini* apparaît encore vaguement.

Pierre, évêque de Pampelune (1103), 7, du roi Sanche (?), 16, de l'évêque Pierre déjà nommé (1087) et 19, du même (octobre 1087)<sup>1</sup>.

Les trente-cinq actes renfermés dans le cartulaire-rouleau de la Sauve sont analysés dans l'inventaire des archives de l'abbaye établi en 1621, au chapitre des « tiltres tirés du latin, » fol. 224 v°-239 v°, sous la cote 276 :

« Et plus ung rolleau en parchemin dans lequel sont contenus les tiltres qui s'ensuyvent : A sçavoir, le premier est certaine transaction, » etc.

Ces actes sont aussi copiés, dans un ordre différent, sur les deux cartulaires de l'abbaye déposés à la Bibliothèque de Bordeaux, dont M. J. Boucherie prépare la publication pour la Société des *Archives historiques de la Gironde*. Je ne puis pas songer à en donner ici le texte. Voici néanmoins une relation intéressante que dom Dulaura a utilisée pour son histoire inédite de la Sauve et que je n'ai trouvée ni dans les cartulaires précités ni dans un cahier en papier de 1500 environ, qui renferme la copie des titres copiés sur notre rouleau ; elle porte sur celui-ci le n° 3 et elle se trouvait en tête avant que l'on eût ajouté, comme je l'ai exposé ci-dessus, le morceau de parchemin qui renferme les deux premières pièces.

Vos<sup>2</sup> deveis saber que en el tiempo de la conquesta de la villa de Exeya<sup>3</sup>, en l'obispado de Seragoça, en el regno d'Aragon, laquelle

1. L'évêque Pierre a tracé son *signum* en caractères arabes au bas d'un document que M. l'abbé Douais a publié. Un arabisant a lu : *signum Petri, filii Sancii* (*Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, p. 322).

2. Une relation analogue au fond, mais dont le texte est différent, a été publiée en espagnol et en latin par Martenne (*Thesaurus anecdotorum*, t. I, c. 263), et en espagnol par M. Rabanis (*Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1839, p. 319). Cette relation donne la date de la prise d'Ejea : « Feyta fue aquella conquista del lugar de ladita villa de Exea nonas aprilis anno Dominice Incarnationis M XC VI, » d'après M. Rabanis, ou, d'après Martenne, « M XC V. » Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont adopté ce dernier chiffre par deux fois au moins, dans les notices de Pierre-Sanche d'Aragon et de Bernard II de Bigorre. Marca, dans son *Histoire de Béarn* (p. 406), M. Rabanis (p. 314) et M. Cirot de la Ville, dans son *Histoire de la Grande-Sauve* (t. II, p. 298), reportent la conquête d'Ejea une vingtaine d'années en deçà. La date indiquée par la relation qu'a imprimée Martenne est manifestement fausse : les chefs de l'armée chrétienne auraient parlé, le 5 avril 1095, du corps saint de l'abbé Géraud ; or, saint Géraud est mort précisément ce même jour : le rédacteur a confondu les deux dates, de la mort du saint et de la prise d'Ejea.

3. Ejea-de-los-Caballeros, ville de l'Aragon, prov. de Saragosse.

Ejea n'a fait  
pas sa prise  
en 1095 (Cartul.  
n. rouleau,  
n. 6).

estava en las manos de los Moros, losqualles azian muchos males de ladicha villa en fuera a los Cristianos ; mas el rey d'Aragon llamado don Sancho metio el real delantes de ladicha villa de Exeya, cum grande exerceito de gente. Siendo el real delante de ladicha villa, vinieron los senyores visconde de Guabardan y de Marçan, Guaston, conte de Beguorra, y don Guaston Despes, cum muchos cavalleiros de Guasconya, a la suplicacion del senyor rey don Sancho, et vinieron a ladicha villa de Exeya, laqual era fuerla para todos los reys cristianos, por tal que estava guarnicida de trigo y otras cosas por dieze años y bien guarnicida de gente y d'armas. Y depueis que el real uvo stado delante ung grande tiempo, veendo que no azcanse non guastar los vivres y tesoro, el dicho conte de Beguorra, aconsejado de todos los otros cavalleros de Guasconya que ay estavan, y cognosciendo que la dicha villa de Exeya no se podia tomar senon que Dyos y obrasse, se fueron al senyor Rey et ly dixieron : « Senyor, como qu'fera qu' « esta loguar inexpugnable y no se pueda tomar por vertut humana, « empero si Su Alteza quiere dar credito a lo que ly dixieremos y « promete de lo azer todo observar y acomplir, nos otros nos obri- « gamos, cum la gracia de Dyos, de tomar ladicha villa. » A losqualles renspondio el Rey que era contiento de azer todo lo que mandassen. Depueis que el dicho conte de Beguorra uvo oyda la respuesta del senyor Rey, disso en esta maneyra : « Senyor, es verdad que en « la tierra de Bordales, Entra-Dos-Mares, a ung grande y excellente « monesterio llamado Sancta-Maria de la Selva-Mayor, de la orden « de sancto Benedicto, en el qual se azen muy grandes biens, como ora- « ciones y otros, de nueche y de dia, y muchos milagres por la inter- « cession de la gloriosa Viergen sancta Maria y do glorioso amiguo « de Dios sanct Gerard, prumero abade do dicho monesterio de la « Selva-Mayor y fondador d'aquell. Et por tanto creemos ferma- « mente que si Vuestra Senyoria y todos nosotros de buen coraçon « y cum grande devocion nos encomendamos a Dyos y a sancta Maria « y ao glorioso sanct Gerard, prumero abade do dicho mones- « terio de Sancta-Maria de la Selva-Mayor, y quiere prometer Su « Alteza de dar todas las decimas y primicicias do dicho loguar y « senyorio de Exeya y fondar ung monesterio de monges en la dicha « villa de Exeya y lo dar a Dyos y sancta Maria y ao glorioso sanct « Gerad y a su monesterio de Sancta-Maria de la Selva-Mayor, luego, « cum la gracia de Dios y sancta Maria y do glorioso sancto avras la « dicha villa de Exeya y todos los Moros en tas manos. » Lasqualles cosas el senyor Rey prometio y juro de azer, y luego, la manhana

seguinte, se pueron totos en devpcion y se recomendaron a Dyos y a la gloriosa Vierge Maria y ao glorioso sancto y a las oraciones dos religiosos do susdicho monesterio de Sancta-Maria de la Selva-Mayor, y luego fecha lo oracion y recomendacion, deron l'assaut a ladicha villa de Exeya, y prestamente fue puesta en las manos del senyor rey don Sancho, y todos los Moros que dentro estavan, sen algun daño que oviessen los Cristianos que y estavan. Et en este modo fue conquistado el dicho loguar de Exeya y dado al dicho monesterio de Sancta-Maria de la Selva-Mayor, en la diocesa de Bordeus. Et fu e fecho secundo nonas aprilis era millesima noventa cinque. Y, esto fecho, el senyor Rey y el senyor don Guaston, visconde de Guabardan y de Marçan y conte de Beguorra y otros muchos cavailleros vinieron al dicho monasterio de la Selva-Mayor render gracias a Dyos y a sancta Maria y ao glorioso sanct Gerard.

A. BRUTAILS.

---

(Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome LII, 1891.)



